

Image not found or type unknown



Peut t on me desinstaller mon sous compteur d eau et m obliger à

Par **sandrine**, le **19/05/2008** à **12:01**

bonjour,
Mon conjoint et moi avons construit une maison sur un terrain qui lui a été donné par sa mere .
Pour des raisons financieres ,nous n'avons pas fait installé de compteur d'eau individuel,ma belle ,qui est notre voisine ,nous a proposé d installé un sous compteur sur son compteur d'eau
Mon conjoint a lui même effectué ces travaux
A ce jour les relations entre ma belle mère et nous sont houleuses
Celle ci nous menace de nous faire desinstaller notre sous compteur
Quels droits avons nous ? a t elle le droit de defaire un accord amiable entre nous (aucun écrit) et de priver une famille entiere d eau?
Nous sommes accablés